

## **RUSSIE**

### **La Société de Nijni Novgorod pour les droits de l'homme sommée de cesser ces activités**

*Index AI : EUR 46/022/2005*

*ÉFAI*

Vendredi 3 juin 2005

### **DÉCLARATION PUBLIQUE**

La Société de Nijni Novgorod pour les droits de l'homme, organisation non gouvernementale russe respectée de défense des droits humains, aurait été informée ce vendredi 3 juin d'une décision officielle ordonnant la cessation des activités de l'organisation. Selon Victor Gourskii, président de l'association et médecin, deux représentants du bureau d'enregistrement du ministère de la Justice auraient fait irruption dans son cabinet alors qu'il était en consultation, dérangeant des patients. Ces agents auraient amené avec eux deux personnes en état d'ivresse, rencontrées dans la rue peu avant, pour servir de témoins. Selon Victor Gourskii, les représentants du ministère lui auraient dit que les activités de l'organisation étaient suspendues par décision officielle et ils auraient tenté de lui remettre une copie de la décision. Victor Gourskii a déclaré à Amnesty International qu'il avait refusé de prendre le document, étant en consultation, et qu'il avait prié les représentants du ministère de revenir à un autre moment.

Amnesty International est très inquiète après ce dernier épisode qui s'inscrit dans une suite inquiétante de tentatives de pression de la part des autorités russes sur les défenseurs et organisations de défense des droits fondamentaux des personnes, qui effectuent un travail légitime et important dans le domaine des droits humains en Russie. Amnesty International appelle les autorités russes à cesser de prendre pour cible les organisations de défense des droits humains et leur demande de prouver que non seulement elles tolèrent, mais aussi qu'elles respectent et défendent le droit des personnes et des organisations à s'exprimer de façon véritablement indépendante dans la société.

### **Complément d'information**

La Société de Nijni Novgorod pour les droits de l'homme a été enregistrée en 1993. C'est l'une des plus anciennes organisations de défense des droits humains dans la région et l'une des plus connues. En coopération avec d'autres ONG comme le Comité contre la torture de Nijni Novgorod et la Société pour l'amitié russo-tchéchène, elle mène une action de surveillance de

la situation des droits humains sur le terrain, organise des campagnes, offre des conseils juridiques gratuits aux personnes et édite un certain nombre de publications, dont le journal *Pravozachtchita* (Protection des droits humains). La Société de Nijni Novgorod pour les droits de l'homme a été particulièrement active lors d'une campagne pour le droit à l'objection de conscience et dans les actions contre la torture.

La Société de Nijni Novgorod pour les droits de l'homme est en contact avec le bureau d'enregistrement du ministère de la Justice dans la région de Nijni Novgorod depuis février 2005. Le ministère de la Justice avait demandé à cette date à l'organisation de fournir un certain nombre de documents, ce qui a été fait. Pourtant, la décision de suspendre les activités de l'organisation aurait été prise en raison de la non-présentation des documents requis. L'organisation considère qu'elle s'est soumise à toutes ses obligations légales à cet égard et, selon Victor Gourskii, un tribunal aurait établi le 19 avril 2005 que l'organisation n'avait pas enfreint le code administratif au vu de ses courriers avec le bureau d'enregistrement du ministère de la Justice.

La Société de Nijni Novgorod pour les droits de l'homme n'est pas la seule organisation de défense des droits humains actuellement sous pression à Nijni Novgorod. Amnesty International a répertorié ce qui s'apparente à une campagne de harcèlement et d'intimidation dirigée contre la Société pour l'amitié russo-tchéchène. L'organisation fait actuellement l'objet d'une enquête au pénal pour ses activités en tant qu'éditeur et de plusieurs contrôles du fisc et du ministère de la Justice. Dans le même temps, des menaces ont été proférées contre un membre du personnel, Oksana Tchelycheva, dans des tracts qui ont été distribués dans Nijni Novgorod. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**